

Plan canicule : l'avertissement chaleur déclenché à Saint-Nazaire

Le département de la Loire-Atlantique est placé en vigilance orange à partir de mardi 26 mai 2026, à 00h00, soit à partir de cette nuit. Des fortes chaleurs sont attendues dans les prochains jours, « l'avertissement chaleur », 3e niveau sur les 4 du dispositif du Plan Canicule est donc déclenché à Saint-Nazaire.

Cet épisode est particulièrement remarquable : une vigilance orange canicule n'a, à ce jour, jamais été déclenchée en mai, ce qui souligne le caractère exceptionnel de la situation. Les épisodes de vigilance canicule en mai restent d'ailleurs extrêmement rares.

Canicule : toutes et tous concernés !

Les personnes âgées font partie des personnes les plus vulnérables en cas de fortes chaleurs. Elles sont d'autant plus fragiles qu'elles vivent parfois dans l'isolement et sont moins aptes à réclamer de l'aide, ou n'osent pas le faire. C'est pourquoi, en cas d'épisodes de grosses chaleurs, la Ville de Saint-Nazaire appelle la population à la solidarité envers les plus âgé-es : proches, voisins, prenez régulièrement des nouvelles des personnes âgé-es de leur entourage.

Pour bénéficier d'un suivi en cas de canicule, la Ville de Saint-Nazaire, via son Centre Communal d'Action Sociale invite les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap à s'inscrire sur le registre communal Canicule via le numéro dédié : 02 40 17 19 99

Accueil CCAS Saint-Nazaire

37 avenue Pierre Mendès-France

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermé jeudi matin)

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr